

ATELIER SUR L'EVALUATION DES RECOMMANDATIONS ISSUES DU
RAPPORT ITIE-RDC 2014 ET SUR LE PROCESSUS DE VALIDATION

TERMES DE REFERENCE

Lieu : Lubumbashi/Grand Karavia Hôtel

Date: les 29 et 30 mars 2016

I. Justification et contexte

Pays conforme à l'ITIE depuis juillet 2014, la République Démocratique du Congo devra, suivant la Norme ITIE, connaître sa prochaine validation en juillet 2017.

La validation a pour objectif de mesurer les progrès de la mise en œuvre de l'ITIE en respect de la Norme.

Aussi, et en vue d'un renforcement de l'impact de la mise en œuvre de l'ITIE, le Groupe multipartite devra tenir compte des recommandations résultant du rapportage ITIE(Exigence 7.3)

A ce titre, le Comité Exécutif a recommandé qu'une stratégie soit mise en place pour exécuter la totalité des recommandations de l'Administrateur Indépendant de l'ITIE-RDC 2014.

A la demande du collège de la société civile, à l'occurrence POM et Carter Center et en rappel de la décision du Groupe Multipartite, le Secrétariat Technique organise un atelier sur l'exécution des recommandations ITIE-RDC 2014 et sur le processus de validation. Cet atelier consiste à lister l'ensemble de toutes les recommandations et de mentionner en premier lieu de quelle manière devrait-on les exécuter, et en désigner la responsabilité des structures et des individus. C'est par la suite que l'exécution proprement dite devrait être entreprise après le rapport qui en sera fait au Comité Exécutif.

En second lieu, l'atelier se penchera sur les grandes lignes de la Norme ITIE 2016 avant de se focaliser sur les nouveaux termes du processus de validation.

II. Participation :

Membres du Comité Exécutif (3 délégués à charge)

DGI (2 délégués à charge)

DGDA (2 délégués à charge)

DRKAT (2 délégués à charge)

CAMI (2 délégués à charge)

CTCPM (2 délégués à charge Min. Mines ?)

CTR (2 délégués à charge)

SGH (2 délégués à charge)

POM (3 délégués à charge du ST-ITIE RDC)

Centre Carter (3 délégués à charge ST-ITIE RDC)

DESC (3 délégués à charge ST-ITIE RDC)

Délégués Société Civile Kinshasa (3 délégués à charge de GIZ ?)

Entreprises Minières (5 délégués à charge)

ST-ITIE RDC (6 experts à charge)

III. Résultats attendus

Un rapport succinct sera établi à l'intention du Comité Exécutif. Ce rapport contiendra toutes les stratégies nécessaires pour exécuter les recommandations de l'Administrateur Indépendant dans le temps et dans l'espace. Il y sera mentionné également qui sera chargé d'exécuter la recommandation.

Un critérium de validation sera aussi présenté au cours de cet atelier.

IV. Méthodologie

Un tableau comprenant (i) les recommandations, (ii) la stratégie d'exécution, (iii) la responsabilité et (iv) l'évaluation sera distribué aux participants. Ces derniers auront pour tâche d'indiquer principalement, après débat, la stratégie d'exécution (ii). Aussi, un critérium sera expliqué à la suite de la nouvelle exigence de validation.

V. Financement

L'organisation proprement dite de l'atelier est totalement prise en charge par le Secrétariat Technique tandis que les frais de voyage et d'hébergement de certains délégués venant de Kinshasa sont à charge de leurs structures comme indiqué au point II.